

L'Oise dans le Vent

Association Loi 1901

Pour la protection de l'environnement de l'Oise

Membre de la Fédération nationale Vent de Colère



Antenne Grandfresnoy

Contact : Marc LEFRANC
oisedanslevent@cegetel.net
Mob: 06.23.37.08.97

Antenne Bailleul-le-Soc/Epineuse/Fouilleuse

Contact : Arthur LEPEU
loisedanslevent@hotmail.fr
Mob: 06.27.19.02.14

Préfecture de l'Oise

1, place de la Préfecture
60022 BEAUVAIS Cedex

A l'attention de Monsieur Philippe GRÉGOIRE, Préfet de l'Oise

Bailleul-le-Soc, le 7 juin 2006

Objet : Energie éolienne terrestre dans l'Oise

PJ : ■Lettre ouverte de l'Association Oise dans le Vent aux Autorités Publiques demandant et argumentant la suspension préventive des projets de parcs éoliens industriels de l'Oise.
■Les Cahiers de l'Oise - n°9 - mai 2006

Monsieur le Préfet de l'Oise,

Nous vous sollicitons par la présente afin que notre Association puisse être représentée au Comité Technique Eolien de l'Oise (CTE).

En effet, après une première requête refusée le 14/11/2005, nous avons lu avec intérêt en page 2 du fascicule n°9 - mai 2006 - Des cahiers de l'Oise diffusé par la DDE, que désormais le monde associatif était représenté au niveau du CTE.

D'ailleurs, nous pensons que notre démarche est légitimée par l'article 7 de la loi constitutionnelle n° 2005-205 du 1^{er} mars 2005 qui stipule que *"Toute personne a le droit, dans les conditions et les limites définies par la loi, d'accéder aux informations relatives à l'environnement détenues par les autorités publiques et de participer à l'élaboration des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement."*

Il nous semble d'autant plus important de participer au CTE que, même si nous trouvons la synthèse présentée dans le fascicule n°9 - mai 2006 - Des cahiers de l'Oise de la DDE intéressante, nous ne partageons absolument pas la manière dont le concept du Développement Durable y est traduit.

En effet, il nous semble qu'il ne suffit pas d'énumérer des éléments sociaux, économiques et environnementaux pour entériner que l'éolien industriel participe au Développement Durable. Encore faut-il que lesdits éléments respectent les définitions des 3 piliers du Développement Durable.

Or nous sommes particulièrement choqués par la manière dont est abordé l'aspect social qui invite à *"favoriser l'implantation des éoliennes dans les territoires faiblement peuplés"*, alors que la véritable définition du pilier social du Développement Durable indique qu'il doit accompagner et renforcer le progrès social pour une meilleure satisfaction des besoins de tous, notamment au niveau de la santé, du logement, et de l'éducation :

Il n'a jamais été question de sacrifier l'Environnement des minorités au profit du plus grand nombre.

L'Oise dans le Vent

Association Loi 1901

Pour la protection de l'environnement de l'Oise

Membre de la Fédération nationale Vent de Colère



Antenne Grandfresnoy

Contact : Marc LEFRANC
oisedanslevent@cegetel.net
Mob: 06.23.37.08.97

Antenne Bailleul-le-Soc/Epineuse/Fouilleuse

Contact : Arthur LEPEU
loisedanslevent@hotmail.fr
Mob: 06.27.19.02.14

Hormis ce point de désaccord, notre Association a consolidé un grand nombre d'autres éléments qui nous font sérieusement douter de la réalité de la contribution de l'éolien industriel* au Développement Durable de notre département. Regroupés dans notre lettre ouverte aux Autorités Publiques (ci-jointe), ils nous amènent à vous demander, Monsieur le Préfet, la suspension préventive de tous les projets de parcs éoliens industriels projetés dans l'Oise.

Dans l'attente de connaître vos décisions vis-à-vis de nos deux requêtes, veuillez agréer, Monsieur le Préfet de l'Oise, nos sincères salutations.

Marc LEFRANC

Vice-Président de l'Association

Arthur LEPEU

Président et Porte parole de l'Association

Copie :

- Préfet Régional : Michel SAPPIN, Préfet
- Préfecture : Jean-Pierre DELATTRE, Directeur, Martine VALADE, Sophie FLAMME, Bureau de l'Environnement
- Sous-préfectures : Daniel ROUHIER, Serge GOUTEYRON, Abdel AISSOU, Jean-Régis BORJUS, Sous-préfets
- Conseil Régional : Claude GEWERC, Président
Didier DUJACQUIER, Directeur du développement des territoires
- Conseil Général : Yves ROME, Président
- DRE : Michèle JOIGNY, Directrice régionale
- DDE : Alain De MEYERE, Directeur départemental
Damien MAELSTAF, Cellule Aménagement, Déplacement et Développement Durable
- DIREN : Laurent ROY, Directeur
Denis VAN DER PUTTEN, Service de l'Administration et du Développement Durable
- DRIRE : Laurent ROY, Directeur régional
- Sénateurs : Philippe MARINI, André VANTOMME, Alain VASSELLE, Oise
- Députés : Olivier DASAULT, Jean-François MANCEL, Michel FRANCAIX, Eric WOERTH,
Lucien DEGAUCHY, François-Michel GONNOT, Edouard COURCIAL, Oise
- Maires : Robert LANNAUD, Grandfresnoy
Pierre LAGACHE, Bailleul-le-Soc
Jean RABBE, Fouilleuse
Bernard NICOLAS, Epineuse
- Communautés de Commune : Marcel FOUET Président du CC de la Plaine d'Estrées
Alex SEGHERS, Président du CC du Clermontois
- Architectes des Bâtiments de France : Mme DECHANET GUT